

LEO
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 204 rue Jacquard - 59260 HELLEMES LILLE
900 776 048 RCS LILLE METROPOLE

DECISIONS COLLECTIVES UNANIMES DES ASSOCIES

EN DATE DU 29 SEPTEMBRE 2025

LES SOUSSIGNES :

- **Madame Géraldine PETTEX-SORGUE,**
Propriétaire de cinquante actions, ci 50 actions
- **Monsieur Kevin PETTEX-SORGUE,**
Propriétaire de cinquante actions, ci 50 actions

Seuls associés détenant la totalité des cent (100) actions et droits de vote composant le capital de la Société ;

ONT PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Le transfert du siège social,
- La modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés décide, à l'unanimité, de transférer le siège social du 204 rue Jacquard - 59260 HELLEMES LILLE au 1 rue Gambetta, 93 Avenue de Flandre - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ, et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, la collectivité des associés décide, à l'unanimité, de modifier l'article 3 des statuts de la manière suivante :

« Article 3 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé au 1 rue Gambetta, 93 Avenue de Flandre - 59650 VILLENEUVE D'ASCQ. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

La collectivité des associés confère, à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Il sera fait mention du présent acte sous seing privé sur le registre des décisions des associés.

Madame Géraldine PETTEX-SORGUE



Monsieur Kevin PETTEX-SORGUE

